

Lettre d'info

Contrat pour la Loire et ses annexes

In°3
Mai 2023



Christelle Morançais

Présidente du Conseil régional
des Pays de la Loire

ÉDITO

La dynamique de reconquête de la Loire se poursuit avec ambition

L'année 2022 a été une année particulièrement sensible en ce qui concerne la ressource en eau et les milieux aquatiques. Les faibles débits de la Loire ont cependant permis au contrat pour la Loire et ses annexes (CLA) de se dérouler sans difficulté. Ainsi la 1^{ère} tranche de travaux engagée sur le secteur Ingrandes – Montjean sur Loire s'est achevée et les fouilles archéologiques préventives ont mis en valeur de nombreux sites remarquables.

Cette dynamique de reconquête se poursuit en 2023, avec des travaux sur le lit mineur de la Loire entre Anetz et Oudon, et des travaux sur les annexes hydrauliques.

En parallèle, l'évaluation du contrat s'étoffe afin de recueillir un maximum de données pour cette opération unique en Europe par son ampleur, son ambition et cette volonté collective de restaurer le fonctionnement du fleuve identitaire de la région.

Le Contrat pour la Loire et ses annexes, co piloté par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et la Région Pays de la Loire, d'un montant de plus de 46,9 M€ est un exemple de projet construit collectivement autour de valeurs partagées, qui contribue à l'amélioration de la vie des ligériens. C'est avec cette philosophie que je souhaite conduire l'action régionale dans le domaine de l'eau, avec des actions concrètes pour restaurer la ressource en eau, au travers des Contrats Territoriaux Eau, via le projet européen Life Revers'eau, ou encore très récemment avec l'adoption du plan eau potable pour la restauration de nos ressources sur les captages prioritaires.

Je vous souhaite une excellente lecture de cette nouvelle lettre d'information. Je vous donne rendez-vous sur le site internet du programme de rééquilibrage du lit de la Loire et les sites internet des partenaires.



Programme de rééquilibrage du lit de la Loire : remodelage d'épis et fouilles préventives, les travaux avancent bien

Contrairement à l'année 2021, l'année 2022 a présenté un étiage sévère, qui s'est prolongé dans le temps. Bien que critiques pour les milieux et pour les usages, ces conditions hydrologiques ont été favorables à la tenue des travaux prévus dans le cadre du programme de rééquilibrage du lit de la Loire.

Du côté des épis...

Les travaux de remodelage d'épis entre Montjean-sur-Loire et Ingrandes-le-Fresne-sur-Loire, débutés en septembre 2021, avaient été interrompus au bout d'un mois. La remontée rapide des eaux n'avait permis de remodeler qu'un tiers des épis visés.

En 2022, les travaux se sont poursuivis après vérification de conditions environnementales favorables : fin de la nidification des oiseaux des grèves sableuses, absence de gîte de Castor sur les épis concernés, contournement ou arrachage des espèces exotiques envahissantes. Les entreprises de travaux sont intervenues par voie essentiellement terrestre, mais également fluviale, du 22 août à fin octobre.

Abaissement et/ou raccourcissement de 16 épis et suppression de 7 autres : ce sont au total 23 épis qui étaient concernés sur ce secteur.

Ces travaux ont coûté 2,25 millions d'euros, co-financé par l'Agence de l'eau LB (45%), la Région des Pays de la Loire (30%), les FEDER Loire (20%) et Voies Navigables de France (5%), dans le cadre du contrat pour la Loire et ses annexes 2021-2023.

Une vidéo a été réalisée par MSTREAM films, et est visionnable sur le site du programme de rééquilibrage du lit de la Loire, ou en flashant le code ci-dessous.



<https://vimeo.com/772368503>

Retour vers le passé...

En parallèle, des fouilles préventives prescrites par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) ont été effectuées par l'INRAP sur trois secteurs. L'étiage sévère a également été favorable à ces travaux, qui se sont terminés fin novembre 2022.

Au niveau de l'île Coton, ce sont neuf épaves de bateaux à fond plat, appelées soles, qui ont été découvertes en parfait état de conservation sous et autour de trois longues structures empierrées !

Ces embarcations datant des XVII^e et XVIII^e siècles servaient à transporter des matières premières, et sont typiques de la Loire à cette époque. Elles avaient une voile carrée permettant de naviguer dans le sens du courant, mais aussi de remonter le fleuve. La présence d'épaves à cet endroit reste à comprendre. Il est possible que le naufrage ait été volontaire, afin de protéger la tête de l'île contre l'érosion, ou encore pour orienter la direction de l'eau.

Sur l'île aux Moines, une terrasse empierrée a été retrouvée

Elle permettait aux bateaux d'accoster afin de procéder aux transferts de marchandises. Une ancienne rive avait également été empierrée et était maintenue par des pieux disposés à l'horizontale..

Sur le secteur de l'île Poulas, trois pêcheries médiévales fixes en « W » et un duis en pierre ont été mis à jour.

Les pêcheries servaient certainement à capturer le poisson remontant la Loire tandis que le duis les orientait vers l'œil de la pêcherie, où étaient posés nasses et filets.

Des visites ont été organisées sur ce site dans le cadre des Journées du Patrimoine 2022, afin que le public puisse admirer et mieux comprendre cet héritage historique.

Le coût global de ces fouilles est estimé à 1 740 000 €, cofinancé par l'Agence de l'eau (40%), la Région des Pays de la Loire (30%), l'Etat (Fonds national pour l'archéologie préventive) et Voies Navigables de France (VNF).

Des études post-fouilles sont en cours afin de confirmer, ou non, les hypothèses émises concernant les découvertes faites sur ces différents secteurs.



Epi concerné par les travaux à venir

Programme de rééquilibrage du lit mineur – Et la suite ?

Le remodelage des épis va se poursuivre dès l'été 2023 sur le secteur B, **entre Anetz et Oudon**. Ce secteur s'étend sur une vingtaine de kilomètres et comprend 20 bancs d'épis. Les travaux se dérouleront entre fin août et fin-novembre **2023 et 2024**, prolongeable à 2025 si nécessaire. **La consultation des entreprises est en cours** pour sélectionner celle qui sera chargée de mettre en œuvre les travaux.

Une partie des matériaux récupérés lors du remodelage des épis **sera transférée par voie fluviale** vers le secteur de Bellevue pour un **réemploi sur l'aménagement du secteur C**. Ainsi des **travaux préparatoires** au droit du lieu-dit l'Officière, sur la commune de Saint-Julien-de-Concelles, vont démarrer dès cet été pour construire une estacade pérenne et préparer le site de stockage des enrochements.

R-TEMUS, une nouvelle thèse soutenue

Dans le cadre du programme de Recherche R-TEMUS* porté par l'Université de Tours, qui accompagne le CLA depuis 2016, Corentin Gaudichet a soutenu sa thèse de doctorat intitulée **"Trajectoires écologiques et structuration des communautés végétales des chenaux latéraux en Loire aval : connectivités, filtres et stratégies"**.

Ce travail a mis en évidence le rôle de l'enfoncement du lit de la Loire dans la **banalisation des habitats naturels dans les chenaux latéraux** (bras secondaires et bras abandonnés). De plus, des expérimentations (au laboratoire) et des relevés de végétation ont permis de déterminer les rôles de la connectivité, des nutriments et de la lumière disponible sur les communautés végétales et leur résilience.

Ces résultats confirment la nécessité de lutter contre l'abaissement de la ligne d'eau et d'encourager la connectivité latérale pour soutenir la biodiversité et les services écosystémiques. A l'échelle locale, ils encouragent les opérations de restaurations visant à rétablir les continuités hydraulique et sédimentaire dans les bras de Loire en cours de déconnexion.

*Restauration du lit et Trajectoires Ecologiques, Morphologiques et d'USages en Basse Loire



Connexion de la boire de Gennes

Une quatrième annexe saumuroise restaurée

Riche d'une végétation diversifiée (mégaphorbiaie et boisement alluviaux), la boire de Gennes assure une fonctionnalité de frayère à Brochet. Cette fonctionnalité avait été reconquise en 2011 par des travaux réalisés par la Fédération de Pêche du Maine-et-Loire. Mais depuis, la présence d'un « bouchon sableux » avait modifié la connexion boire-Loire et compromettait l'efficacité de la frayère. Les interventions menées en 2022 par la CASVL vont améliorer cela. Le bourrelet de sable a été supprimé et le gain de connexion en moyenne de 30 jours par an sera précieux pour que les brochetons, nés dans la boire puissent regagner la Loire, le moment venu. Ce fut aussi l'occasion de gérer une espèce exotique envahissante, l'Erable négundo, ainsi que des peupliers, impactants pour la qualité de la zone humide. Rendez-vous dès 2023 pour les 1ers résultats.

LA PAROLE À...



Yannick BENOIST

Maire délégué de St Laurent-du-Mottay, vice-président de Mauges Communauté et président du Syndicat mixte des bassins Evre- Thau-St Denis-Robinets-Haie d'Alot (SMiB)

« Mon engagement est total »

Quel est votre attachement à la Loire ?

Ligérien de souche, la Loire a fait partie du terrain de jeu de mon enfance, et je suis donc très attaché à ce fleuve majestueux qui invite au voyage. Par le passé, la Loire a été une autoroute commerciale, ce qui a permis un important développement économique du territoire, en atteste notamment la présence de fours à chaux sur le secteur de Montjean sur Loire.

Pendant longtemps des prélèvements de sable ont eu lieu dans la Loire pour satisfaire un besoin de construction dans le pays ligérien. Ces activités ont bouleversé l'équilibre naturel de la Loire et j'ai pu voir le fleuve se modifier au fur et à mesure des années. Le lit de la Loire s'est fortement incisé, les milieux annexes tels que les boires se sont asséchés, le niveau d'étiage a nettement diminué. L'année 2022 nous a fait témoins d'une Loire à l'agonie et nous montre, si besoin est, qu'il est urgent d'agir.

Quelle est votre implication dans le Contrat pour la Loire et ses annexes (CLA) ?

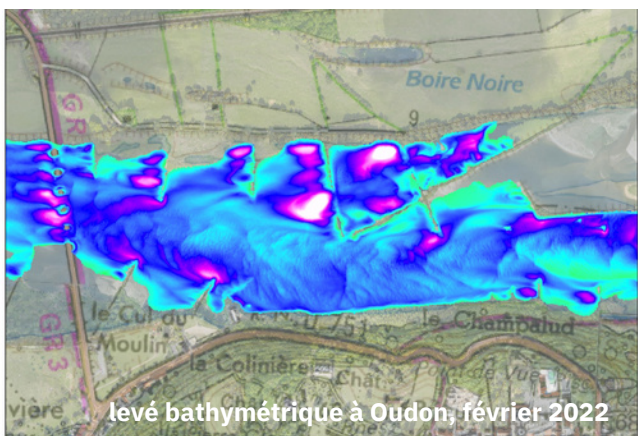
Le C.L.A. est un outil clé pour redonner vie à toutes les annexes de la Loire et plus largement les rives et coteaux qui bordent le fleuve. Mon engagement pour ce contrat est total. Via Mauges Communauté avec notre politique du grand cycle de l'eau et particulièrement de la GEMA, en lien aussi avec l'assainissement, nous travaillons pour garantir une bonne qualité de l'eau qui vient alimenter directement la Loire, ou les boires via différents ruisseaux du territoire. Il est indispensable de préserver ces milieux riches en biodiversité. Au niveau du point de captage d'eau potable de Champtoceaux, nous travaillons en collaboration avec le Conservatoire d'espaces naturels pour sauvegarder les prairies humides qui se sont formées autour du ruisseau du Voinard.*

Au sein du SMiB, notre volonté est de travailler sur les boires de Drain pour restaurer les fonctionnalités de ces milieux si particuliers. Mon engagement aux côtés de Mauges sur Loire et Mauges Communautés visera à rendre fonctionnel le bras de Guesse.

Tous ces travaux se font en collaboration avec le Conservatoire d'espaces naturels et Voies navigables de France, en poursuivant un partenariat constructif et sans faille.

*Gestion des eaux et des milieux aquatiques

L'évaluation des projets se poursuit



Sur le plan physique, l'ensemble des acquisitions hydrosédimentaires et hydrodynamiques a été consolidé jusqu'en début 2022. L'exploitation de ces données permet d'avoir une vision renouvelée des dynamiques à l'œuvre sur la Loire entre Nantes et Monsoreau depuis une vingtaine d'année. Après l'incision spectaculaire des fonds et l'effondrement des lignes d'eau qui s'en est suivi, certains secteurs continuent toujours d'évoluer

negativement tandis que d'autres semblent se stabiliser, voire connaître une évolution positive. Cette période est donc marquée à la fois par un ralentissement généralisé des tendances constatées au cours du XXème siècle, et par des dynamiques hétérogènes sur l'ensemble du territoire. Les acquisitions futures permettront ensuite de confirmer ou infirmer les tendances récentes et les effets du programme en cours.

Au niveau biologique, malgré l'effet de l'étiage prolongé en 2022 sur les habitats et espèces, les suivis ont bien été menés pour les Gomphes de Loire (libellules), les invertébrés des grèves, les oiseaux nicheurs du lit et des berges, et dans les annexes, le Castor d'Europe, les communautés végétales, les poissons et la macrofaune benthique.

Le suivi des poissons migrateurs et du Scirpe triquètre (espèce végétale emblématique) sont prolongés pour une année encore. L'année 2023 mobilisera à nouveau nos partenaires/spécialistes et les premières suivis post-travaux du secteur de Montjean-Ingrandes vont être réalisés. L'ensemble de ces données traduira le fonctionnement et la richesse du fleuve mais aussi les effets de l'ensemble du programme mené.



2,9 M€

pour les études et travaux de remodelage des épis entre Montjean et Ingrandes achevés en octobre 2022



2024-2026

Nouveau contrat pour la Loire et ses Annexes en vue : une programmation d'action et des projets nouveaux à définir



40 cm

d'abaissement de la ligne d'eau en étiage à Saint-Florent-le-Vieil depuis 2000

LES RENCONTRES AU FIL DE L'EAU

CES DERNIERS MOIS

mi-octobre 2022	14 octobre 2022	10 mars 2023	31 mars 2023	6 avril 2023	5 mai 2023
Achèvement des travaux de remodelage d'épis sur le secteur de Montjean-sur-Loire – Ingrandes- le-Fresne-sur-Loire	Comités techniques annexes fluviales et évaluation indicateurs biologiques	Comité technique du CLA	Comité de pilotage du CLA	Réunion avec les acteurs du Programme de rééquilibrage du lit de la Loire	Comité de suivi

À VENIR

mai et juin 2023	juin 2023	oct - nov 2023
Réunions de concertation avec les collectivités et riverains des secteurs B (Anetz-Oudon) et C (secteur de Bellevue)	Comité technique présentation du bilan du CLA 2021-2023	Comité technique-Comité de pilotage présentation et validation du programme d'actions 2024-2026



Retrouvez bientôt toute l'actualité du Contrat pour la Loire et ses Annexes sur son site web, actuellement en refonte et en ligne prochainement.

En attendant vous pouvez consulter toute l'information du programme de rééquilibrage sur le site reequilibrage-loire.vnf.fr